

Commune :

ERCE-PRES –LIFFRE

Objet :

Etude Globale d'aménagement du centre bourg



Phase :

SCENARIOS

Pièce :

Document d'étape SCENARIOS

Réunion de conseil du 12 JUILLET 2016



Rappel des enjeux du diagnostic

« ... du nœud d'échange routier à la notion de place »

Constats sur la perception des lieux aux abords de la mairie:

→ La notion de place était initialement rattachée à la fonction de rassemblement la place constituait un espace mixte : un lieu propice à la rencontre et aux



→ L'évolution du lieu vers une fonction routière:

Compte tenu de l'importance de la voiture dans la société moderne, le lieu a évolué, l'espace public s'est scindé, la fonction routière s'est affirmée au détri-

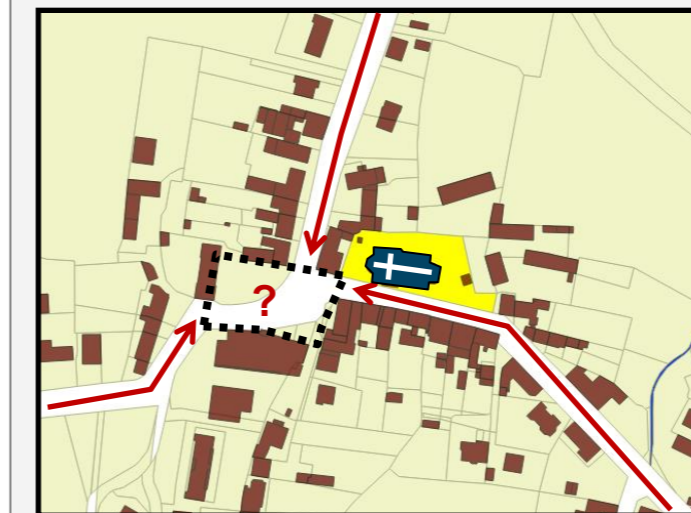


« un espace public à recomposer... »

Retrouver la notion de **centralité** par l'aménagement d'un « **lieu qui se donne à voir et à vivre** » en recomposant l'espace en appui sur la trame bâtie et le végétal Mise en valeur des **équipements et édifices publics**.

ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- « **gommer** » la lecture de l'intersection entre les départementales
- Renforcer les transversalités et favoriser l'appropriation de l'espace par le piéton
- Ré-affirmer **un lien fort dans les échanges entre les équipements**
- Prendre en compte les fonctions et usages dédiés à la circulation piétonne et au stationnement. Vers un lieu **mixte** ? Un ou plusieurs lieux de **convivialité**? Assurer une **cohabitation** dans les usages entre les piétons et les véhicules motorisés?



→ Le lieu est aujourd'hui rattaché essentiellement à la fonction de transit, d'échange routier et de stationnement (en proximité du relais des cultures).

→ L'espace public est scindé (jardin) et largement ouvert, très minéral et est principalement lié à un usage routier



Constats sur la perception des lieux aux abords de la mairie et du Relais des cultures:

Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif



Constat d'USAGE :

« Les usagers locaux privilégient le stationnement et la circulation piétonne au pied de la façade principale du Relais des Cultures »

- Limiter les conflits d'usages entre la pratique piétonne et routière.
- Hiérarchiser les espaces publics en redonnant une fonction dans la pratique des lieux de la façade arrière du Relais des cultures
- Proposer une lecture claire des espaces réservés à la pratique piétonne tout en confortant l'offre de stationnements en proximité de l'équipement .



Constat d'USAGE :

« Difficulté dans la pratique des lieux, l'espace est scindé en façade: stationnement, espace vert, chaines. La complexité dans la lecture des lieux, engendre des **usages piétonniers sur**

- Faciliter les déplacements piétonniers aux abords de l'édifice
- Unifier le lieu pour assurer une lecture claire des fonctions et des usages ? Redonner une lecture de place?
- Redonner à l'espace public une priorité dans la fonction piétonne



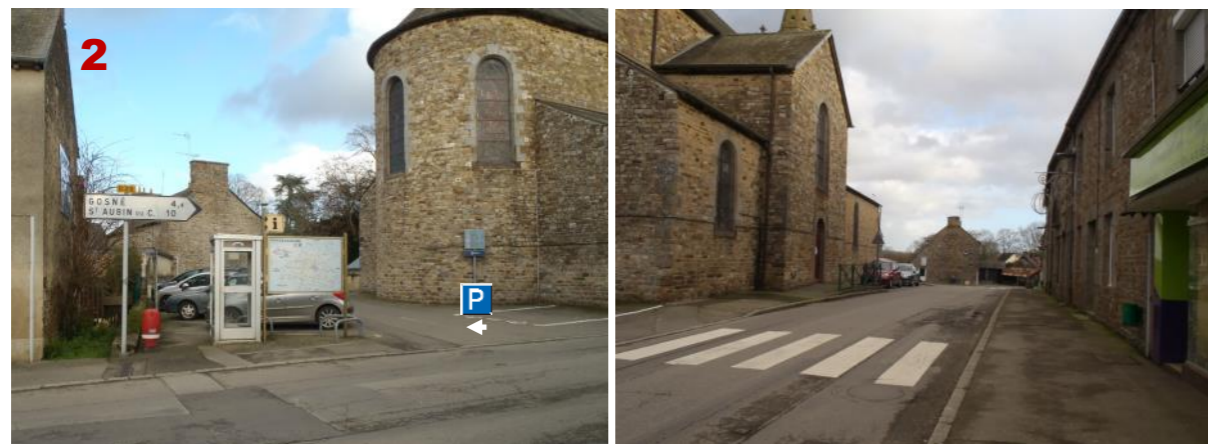
ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- Réfléchir aux déplacements piétonniers et aux échanges transversaux sur l'ensemble des voies principales, dans la continuité des chemins déjà réalisés.
- Mettre en place une priorité dans les modes de déplacements.
- Instaurer des liens piétonniers continus entre les bâtiments identitaires et plus largement entre les pôles de vie et les secteurs d'habitat résidentiels.
- Proposer des cheminements piétonniers alternatifs et complémentaires de ceux existants
- Faciliter et sécuriser les traversées piétonnes pour créer un lien évident entre les bâtiments et édifices identitaires
- Rendre évident le cheminement des piétons aux abords des équipements

Constats sur la perception des lieux aux abords de l'église:



➔ Un espace de stationnement peu perceptible (situé en marge de la l'axe principal)



➔ Une signalétique importante regroupée sur un même lieu, la lecture de l'ensemble des informations Le sens unique rend difficile la pratique des lieux.

➔ Le pourtour de l'église est un espace éminemment minéral. Il est scindé en plusieurs fonctions: accès et stationnement, espace de circulation piétonne. L'espace est



Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif

Constat d'USAGE : « Elargir l'espace piétonnier devant les commerces/ voir un espace pour l'aménagement de terrasse/ conserver le stationnement en proximité mais établir une dissociation avec l'espace circulé par le piéton. »

ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- ➔ Répondre aux usages mixtes piétons/ VL/ stationnement tout en assurant une bonne lecture des lieux et en clarifiant les usages
- ➔ Le traitement de l'espace public doit participer à l'affirmation du statut de l'édifice pour le rendre lisible et le mettre en valeur (accès, porte principale, parvis...)



« Une dialectique à retrouver entre l'édifice et la recomposition de l'espace public »

Proposer la notion de «**partage des lieux**», un lieu praticable par tous et qui répond à l'ensemble des besoins et usages.

Constats sur la notion de l'identité du centre bourg

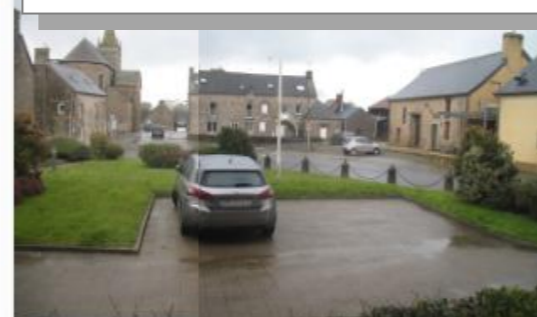
Une dialectique à mettre en place dans la composition de l'aménagement urbain (entre le Relais des Cultures/ la Mairie/



Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif

Constat d'USAGE :

« L'église, la mairie et le Relais des Cultures formalisent l'espace public central, qui s'inscrit comme vecteur de la vie locale dans le cœur de bourg. Les bâtiments ainsi que les espaces publics qui s'y rattachent sont perçus par les habitants comme formant **l'identité communale** ».



ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:



En cœur de bourg : rétablir une dialectique entre la fonction et les espaces publics:

- La **place de la mairie et le jardin de la mairie: des espaces publics à re-formaliser** pour élargir la dialectique avec le bâtiment du Relais des cultures et ainsi mettre en valeur les façades principales et secondaires des bâtiments.
- Des aménagements qui permettront de révéler les espaces publics identitaires comme formant **un seul et même lieu** identitaire de la vie locale?
- S'appuyer sur les **perméabilités à caractère végétal** pour gommer l'image trop minérale. **Le végétal et la présence du cours d'eau: un fil conducteur dans les ambiances?**

Une sensibilité paysagère très présente, une trame verte et bleue à révéler :

Une perception très minérale des lieux traversés depuis les voies principales toutefois, les franges arrières sont essentiellement à caractère végétal.



Principes d'aménagement d'ensemble

Objectifs:

- Réduire la vitesse
- Assurer une lecture d'ensemble de l'espace
- Définir des lieux (place de la mairie - relais des Cultures / place de l'Eglise)
- Élargir l'aire d'attractivité du cœur de bourg



Mise en place d'une zone de partage

→ Un principe qui permet de partager l'espace (piétons / VL) tout en réduisant la vitesse. Le piéton est prioritaire. La largeur de la voie circulée est conservée à 6.00 m minimum

Traversée piétonne surélevée

Principe de courtoisie

PRINCIPES sur le pourtour de l'église:

- Les sanitaires sont déplacés.
- Le pignon de la maison en vente est tronqué
- La maison en bois est démolie
- De part et d'autre de la rue, l'espace est dédié aux piétons

Point de vigilance concernant les aménagements de la ZAC : la proposition d'aménagement d'espaces de stationnement perpendiculairement à la départementale peut-être conservé sous réserve d'un accès par une contre voie (devant le lot n°2 de la ZAC). Si la contre-voie n'est pas prévue dans le projet de la ZAC : préférer un stationnement longitudinal sur la départementale.

Atelier
du
MARAIS



A- Espace bibliothèque libre service
(principe cabine téléphonique)



Mis en place d'un espace vert qui permet de répondre aux activités présentes sous la halle. Le pavé/gazon peut le cas échéant permettre du stationnement occasionnel (5 places maximum)

Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Principes d'aménagement sur le pourtour de l'église



Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Route vers Gahard : zone 20

PRINCIPES:

- Mettre en place un mail central planté (3.00 m) / un espace de circulation de part et d'autre en bande de roulement 3.00m)
- Espaces de stationnements conservés sur partie Ouest



Route vers Gahard : zone 30 séquence 1

PRINCIPES:

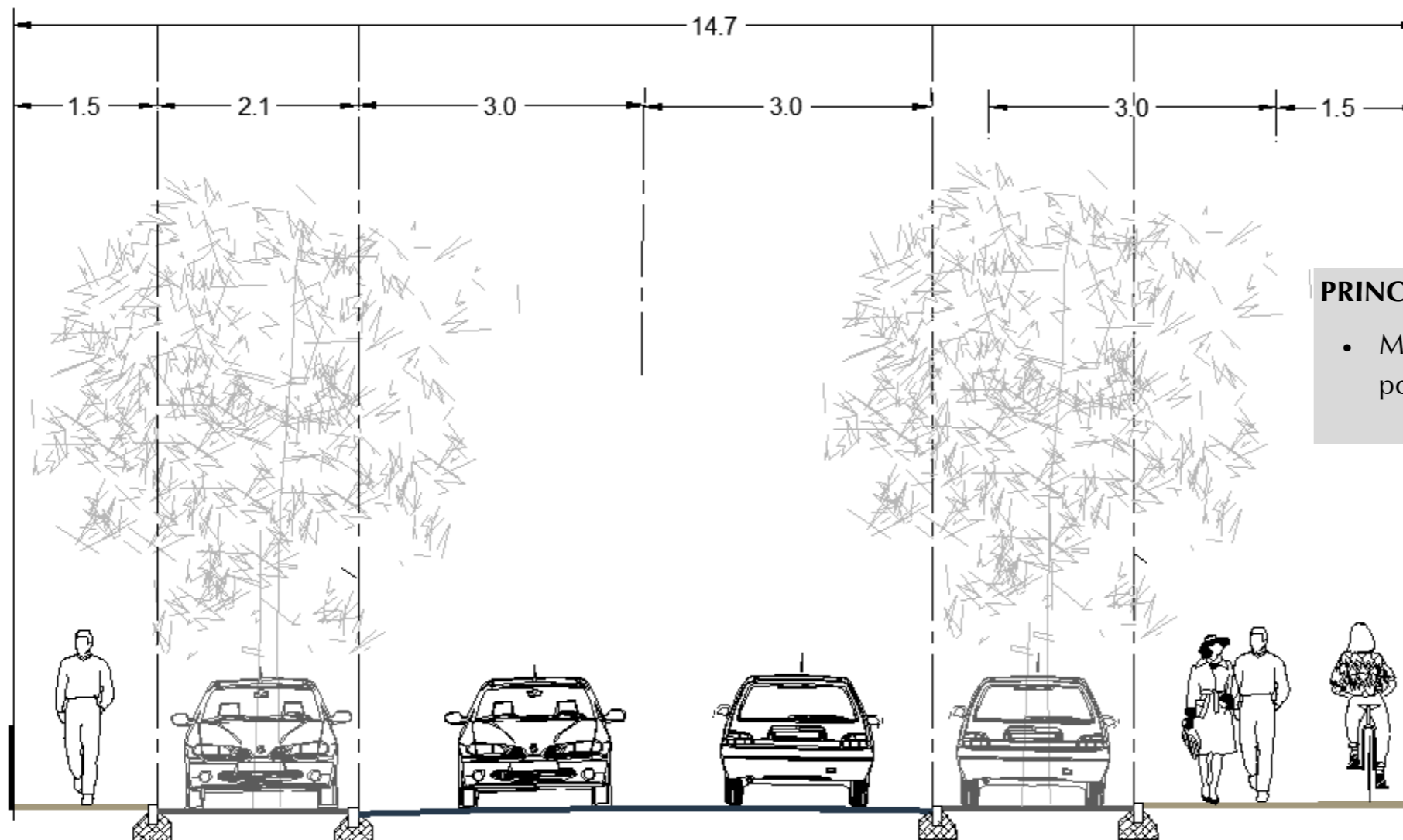
- Mettre en place un espace de circulation mixte piétons/ cycles privilégié (3.00 m)
- Espaces de stationnements conservés de part et d'autre de la voie



ETAT INITIAL



ETAT PROJETE



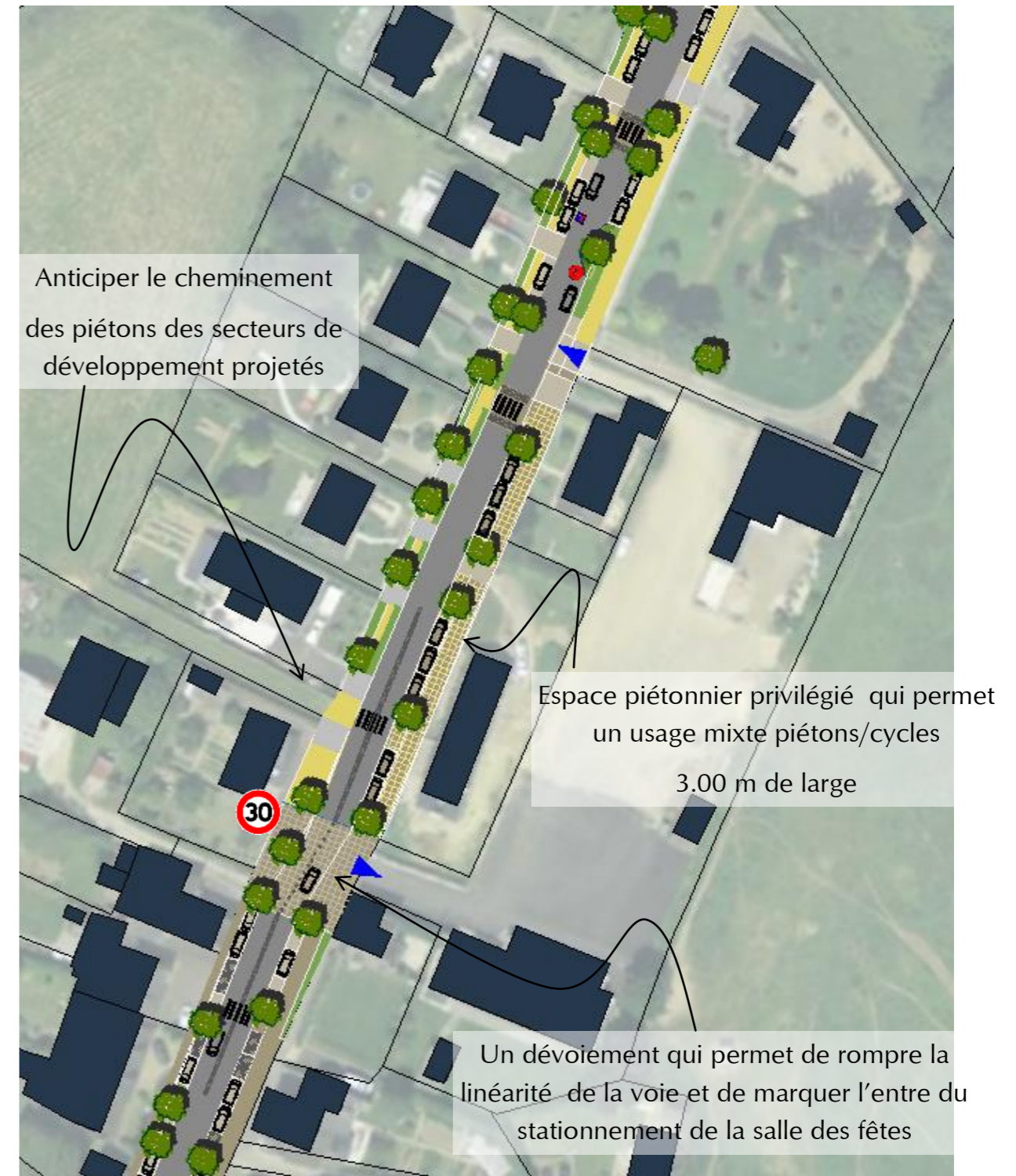
PRINCIPES:

- Mise en place d'une voie douce pour piétons/cycles - fonction mixte

Route vers Gahard : séquence 2

PRINCIPES:

- Mettre en place un espace de circulation mixte piétons/ cycles privilégié (3.00 m)
- Espaces de stationnements conservés de part et d'autre de la voie

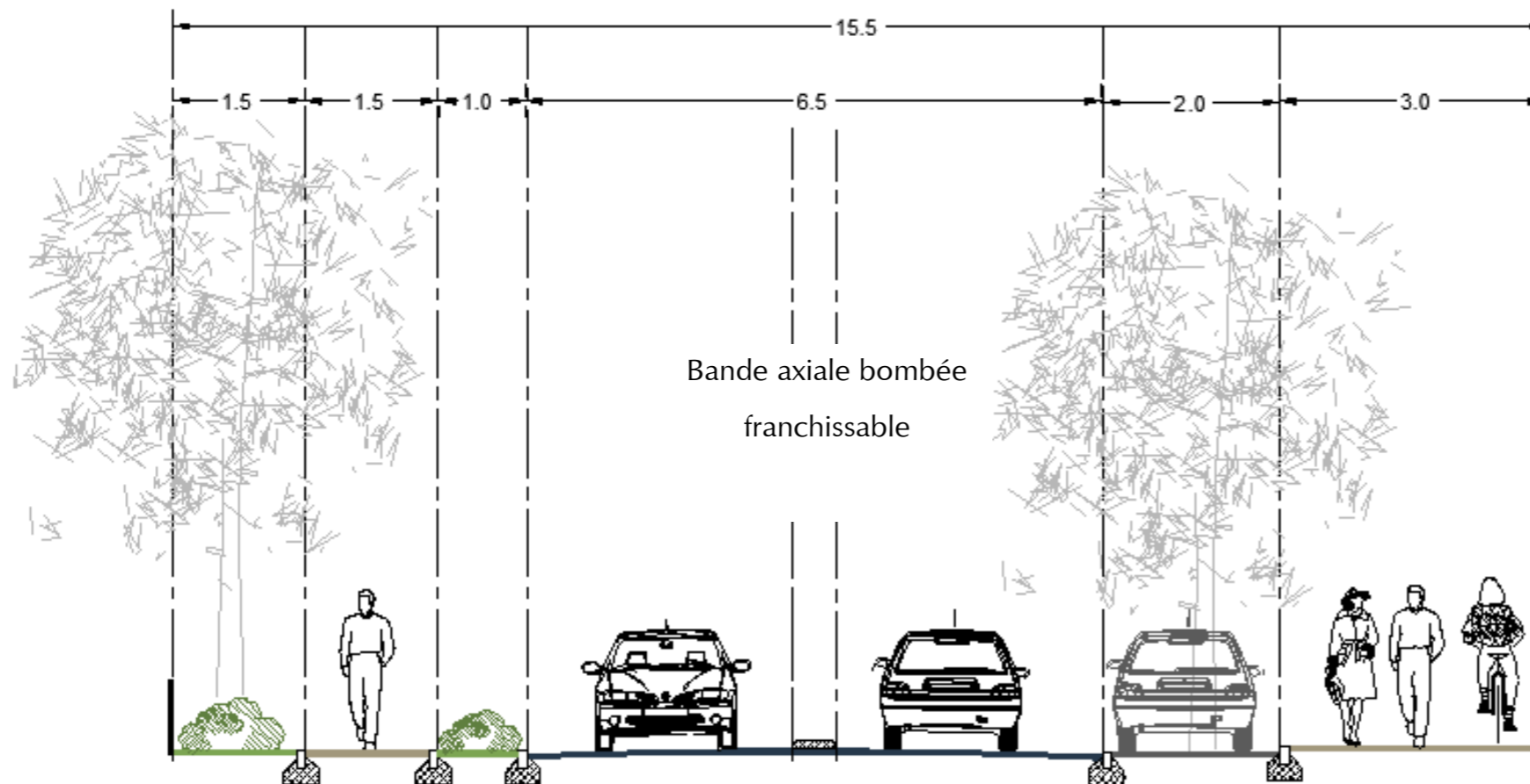


ETAT INITIAL ↻



ETAT PROJETE

PROFIL ETAT PROJETE ↻



PRINCIPES:

- Une fermeture visuelle de l'espace par la mise en place d'éléments de verticalité (arbres)
- Un espace mixte piétons/cycles
- La voie est calibrée à 6.00m ou 6.50 m lorsqu'il y a présence d'une bande axiale franchissable

Route vers Gahard : séquence 3

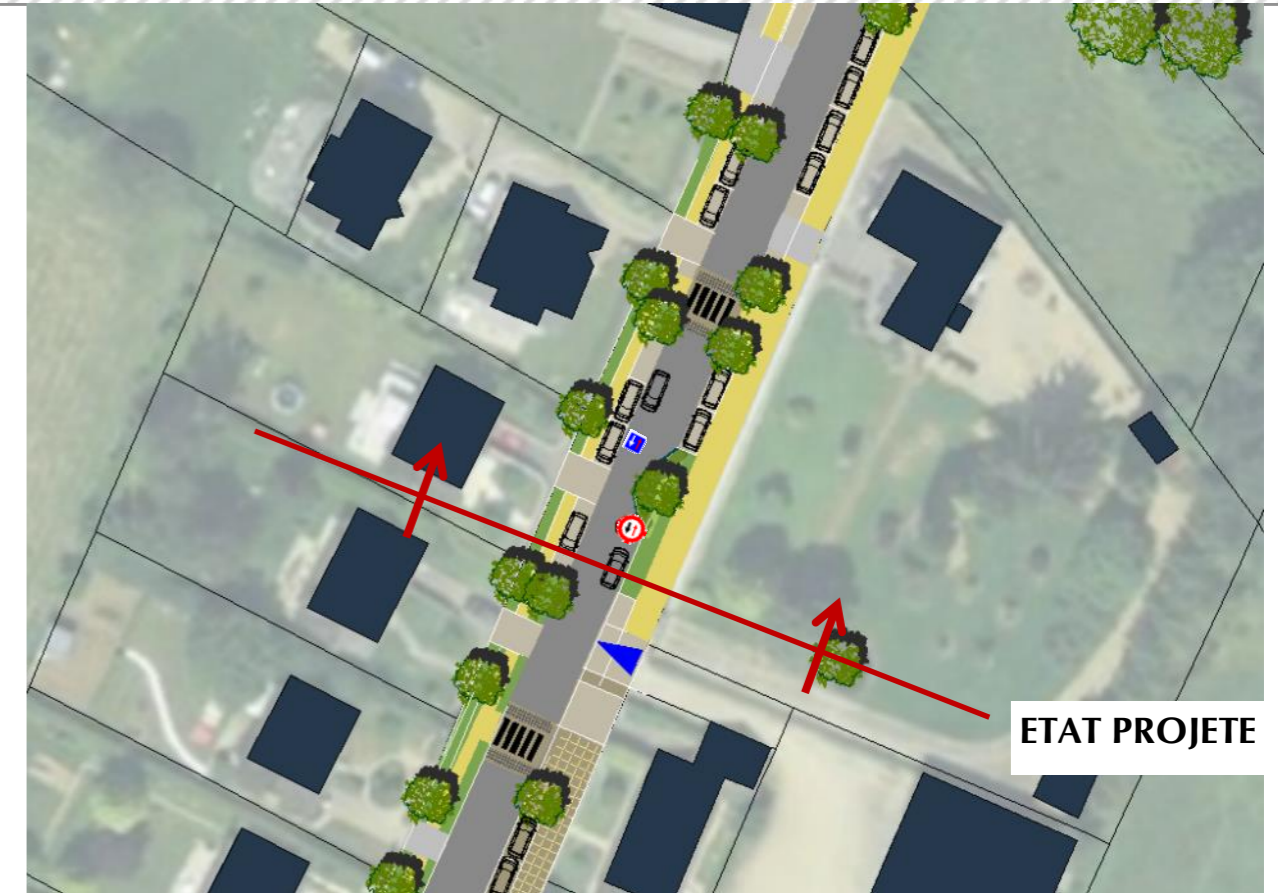
PRINCIPES.

- Compléter la séquence arborée / mise en place d'un principe de double mail planté
- Les espaces non affectés sont optimisés pour répondre au stationnement complémentaire

- Les terres pleins centraux sont supprimés la voie est calibrée à 6.00m ou 6.50 m lorsqu'il existe une bande axiale franchissable. Mise en place d'u principe de courtoisie pour limiter la vitesse.

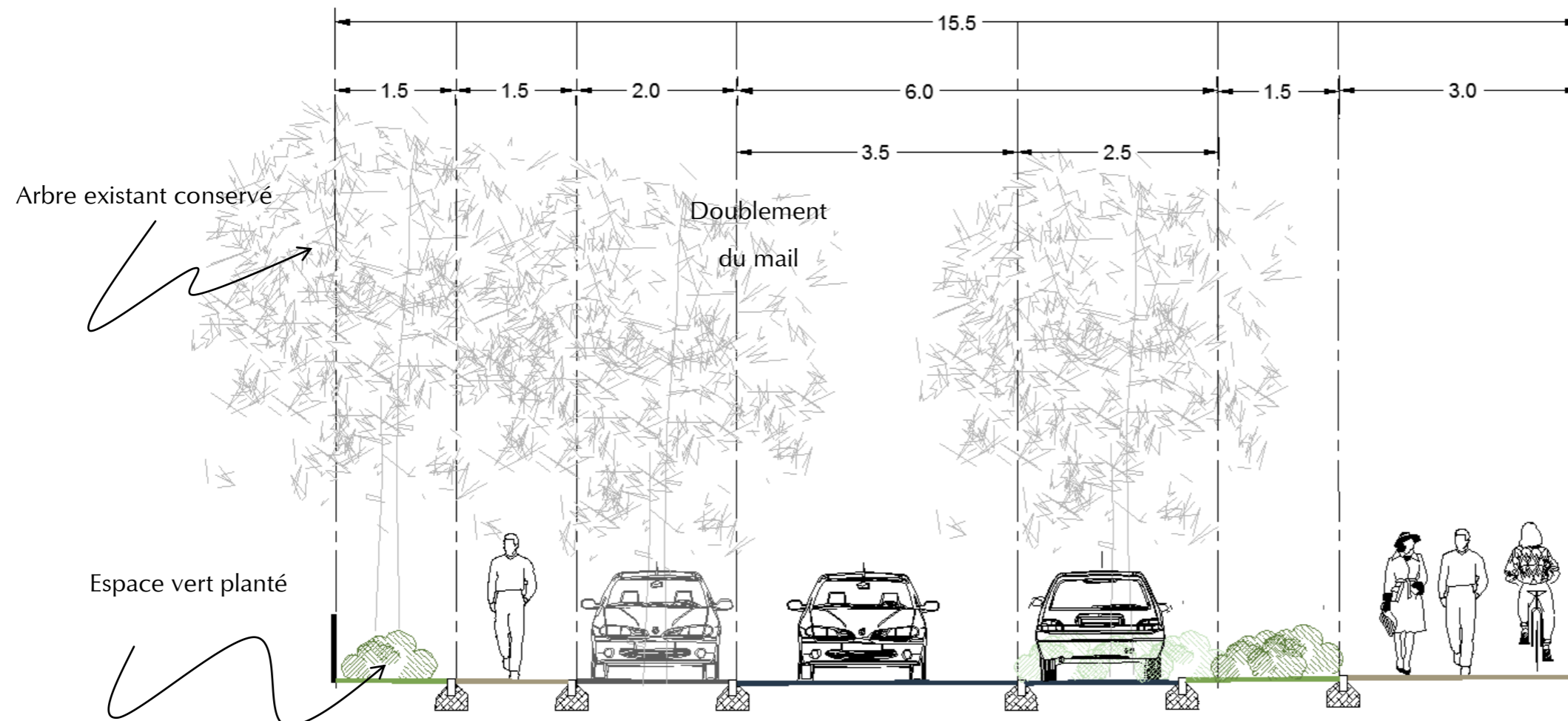


ETAT INITIAL ◉



ETAT PROJETE

PROFIL ETAT PROJETE ◉



PRINCIPES:

- Mise en place d'un principe de courtoisie: les véhicules sortant laissent priorité aux véhicules entrant
- Une fermeture visuelle de l'espace par la mise en place d'éléments de verticalité (doublement du mail d'arbres / mise en place de plantation complémentaires)

Route vers Gahard : séquence 4

PRINCIPES:

- Utiliser la présence du pont pour mettre en place une mesure de ralentissement et élargir l'espace de cheminement des piétons
- Une proposition pour la mise en place d'un sens prioritaire en sortie de l'agglomération / mise en place d'une zone 30 au passage du pont



Atelier
du
MARAIS

Rappel : Etat initial et projet pour sécuriser l'entrée depuis Gosné



Entrée Futur lotissement

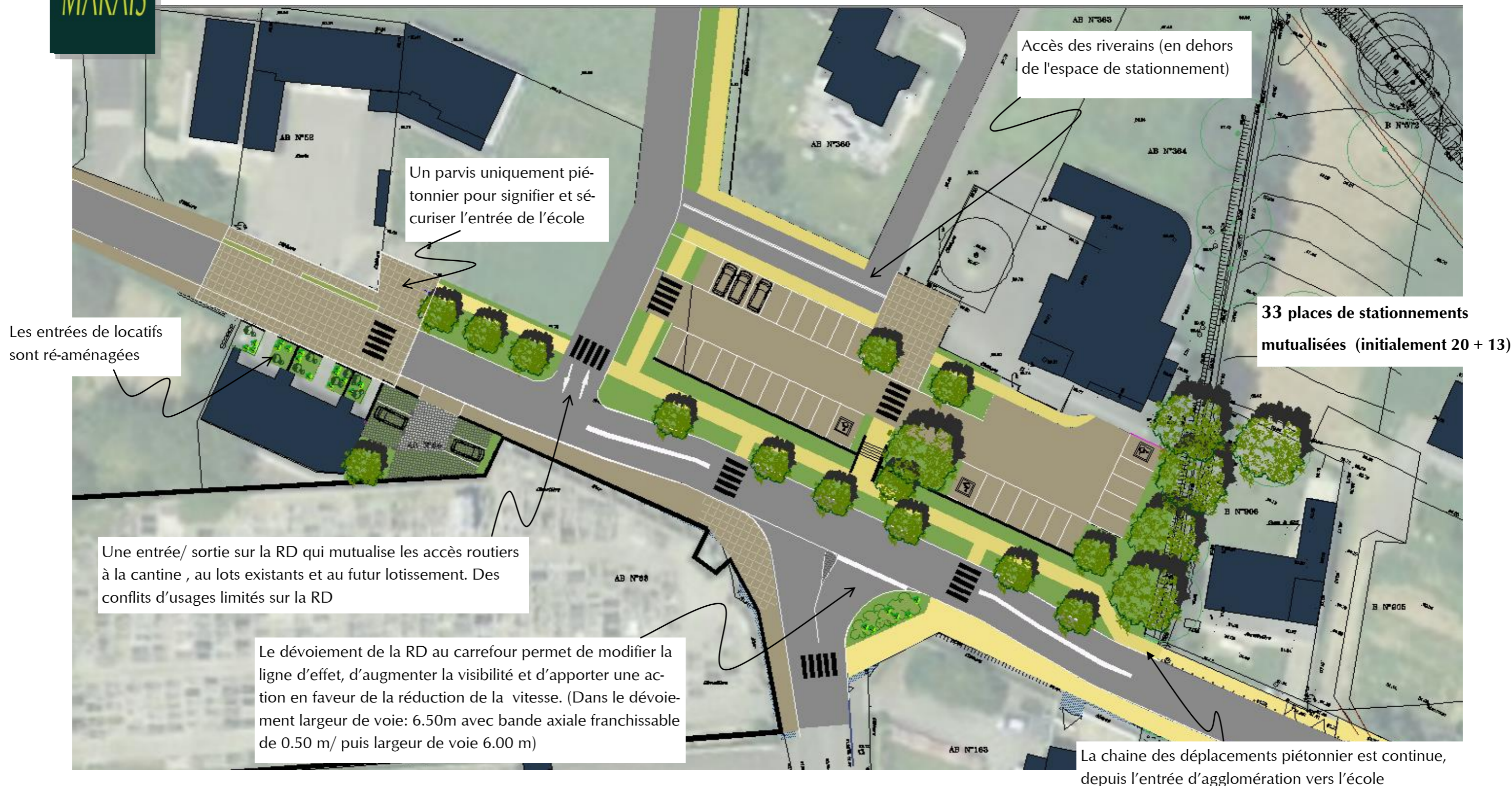
Double écluse: principe de courtoisie et mise en place d'une zone 30



Principes d'aménagement d'ensemble depuis Gosné

Hypothèse 1

Point de vigilance: Le scénario prend en compte le futur lotissement: pour mutualiser l'entrée/sortie: des emprises devront être négociées avec le promoteur et avec l'école privée.



Principes d'aménagement d'ensemble depuis Gosné

Hypothèse 2

Point de vigilance: Le scénario prend en compte le futur lotissement: pour mutualiser l'entrée/sortie: des emprises devront être négociées avec le promoteur et avec l'école privée.

Accès des riverains (en dehors de l'espace de stationnement)

Un parvis pour signifier et sécuriser l'entrée de l'école

33 places de stationnements mutualisées (initialement 20 + 13)

Les entrées de locatifs sont ré-aménagées

Une entrée/ sortie sur la RD qui mutualise les accès routiers à la cantine, au lots existants et au futur lotissement. Des conflits d'usages limités sur la RD

Le carrefour giratoire (10 m de rayon) permet de signifier l'entrée dans le centre-bourg, de fluidifier le trafic, d'augmenter la visibilité et d'apporter une action en faveur de la réduction de la vitesse.

La chaîne des déplacements piétonnier est continue, depuis l'entrée d'agglomération vers l'école



Atelier
du
MARAIS



Modifier l'entrée / sortie de la salle associative pour offrir plus d'amplitude au chemin piétonnier et mettre en valeur la trame verte et la présence du cour d'eau . Au carrefour, un carrefour légèrement surélevé (symbolique du passage du cour d'eau), permet de faire ralentir à l'approche du carrefour et d'offrir une meilleure visibilité.

Le mur est modifié , il s'inscrit dans le prolongement de l'extension et permet de libérer de l'espace pour le piéton.

Etat actuel ↓



Etat actuel →



Point de vigilance sur les emprises foncières communales et privées (voir pour convention ou acquisition) Le profil actuel est conservé.

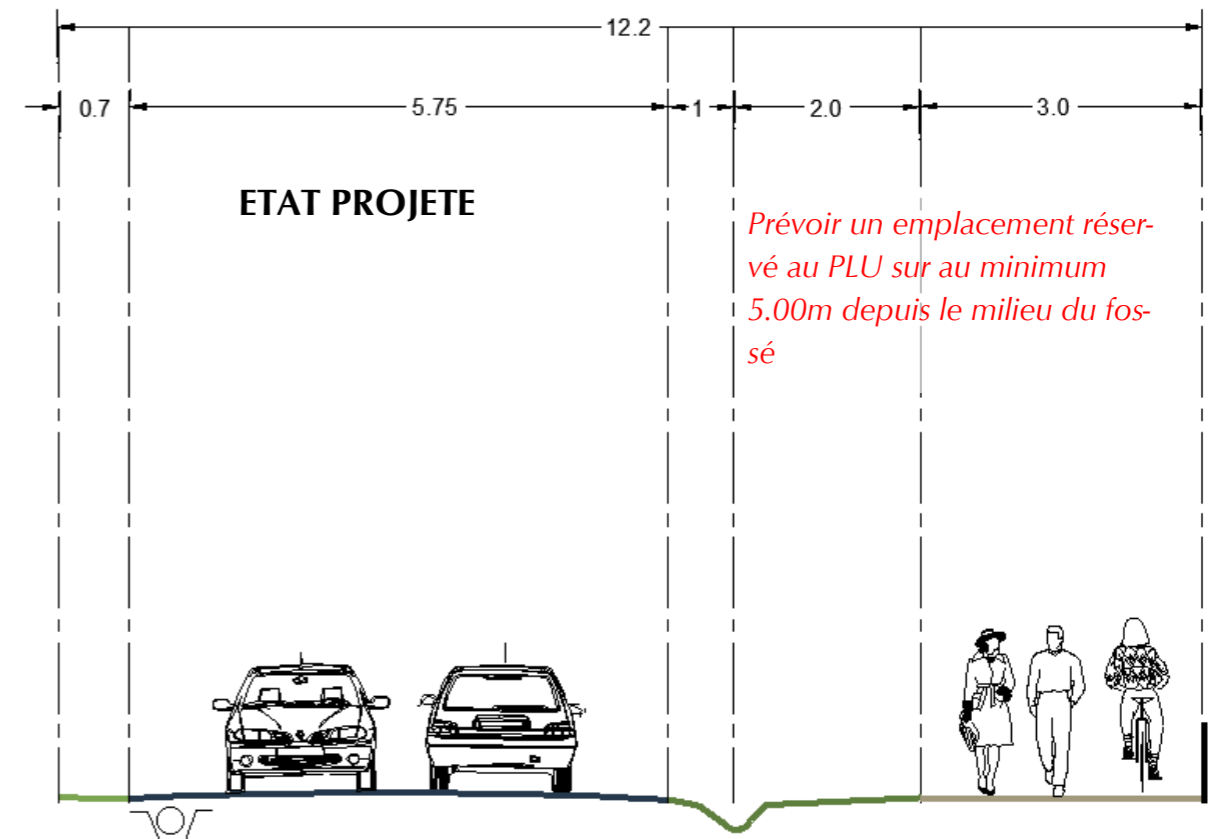
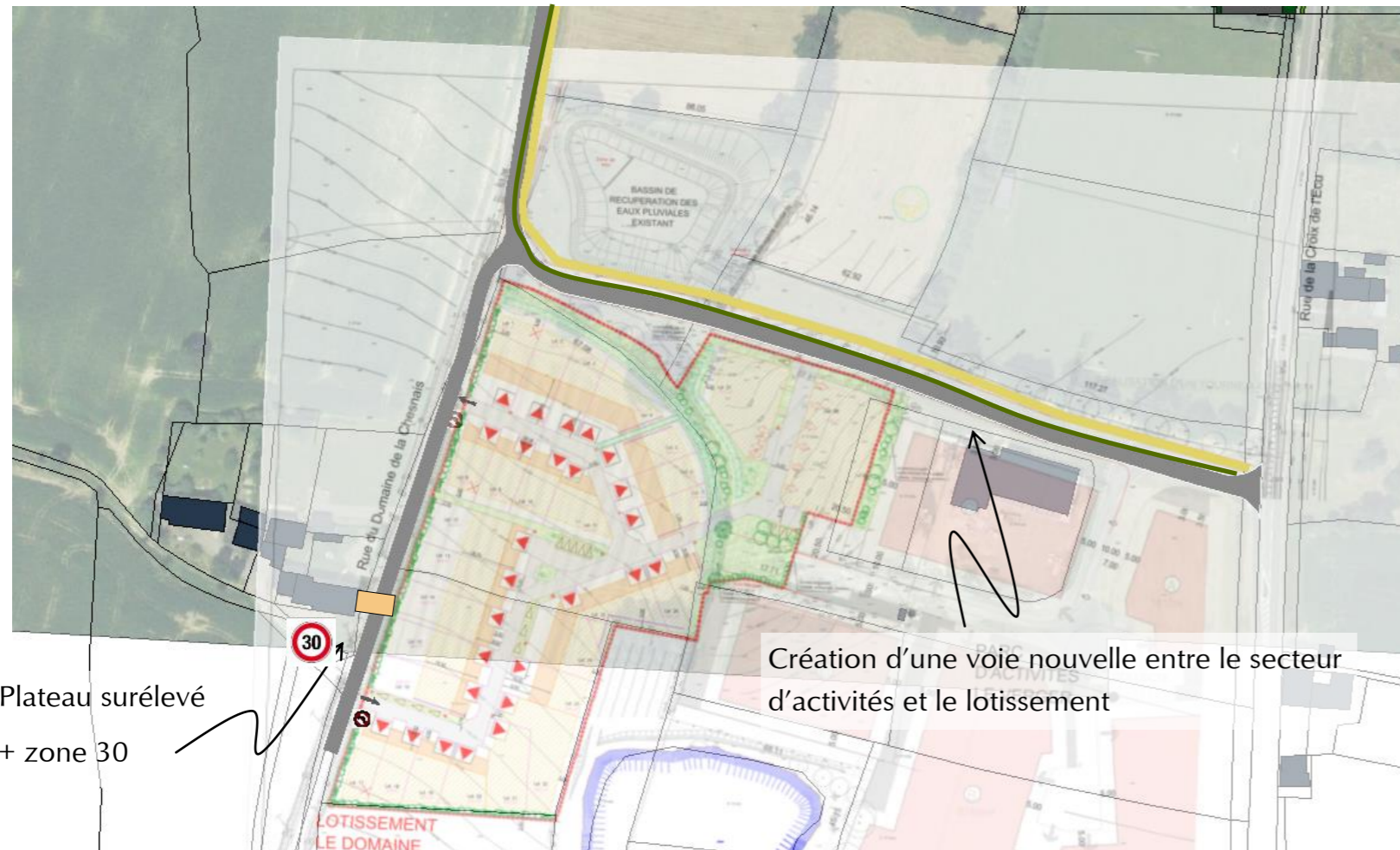
Allée du Douet: depuis l'opération de lotissement



Un gabarit de voie élargie



Assurer le prolongement du cheminement piéton existant jusqu'au lotissement puis passage sur 3.00 m de large



Entrée depuis Liffré: depuis le secteur de loisirs et sports

Stationnement minute: 11
Places de stationnement: 122
TOTAL :136



Stationnement minute: 14
Places de stationnement: 101
TOTAL :119 (+ 7 devant parvis?)

